



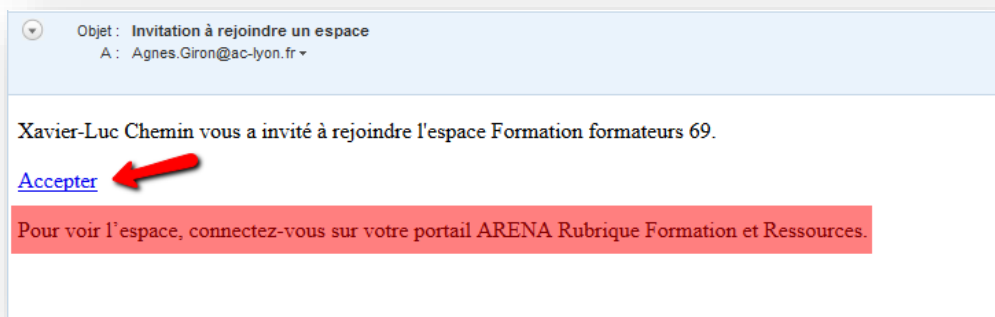
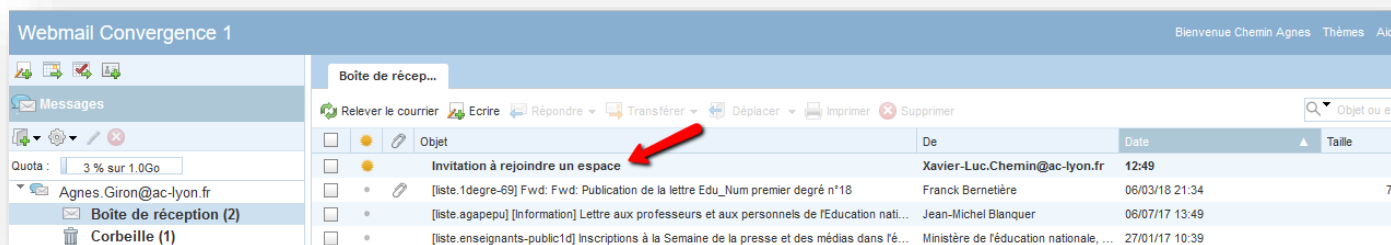
DSDEN du Rhône

Note importante

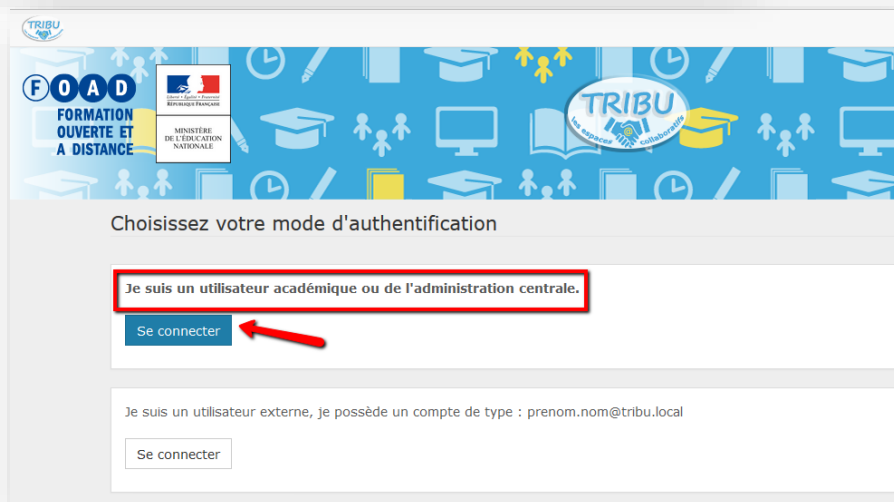
L'accès à l'espace collaboratif TRIBU passe nécessairement par le portail ARENA. Il est donc important d'utiliser les identifiants de connexion adéquats.

Procédure d'accès

Lorsque quelqu'un vous inscrit sur un espace Tribu, vous recevez obligatoirement une invitation sur votre adresse académique.



Une fois l'invitation acceptée, vous devez ensuite vous authentifier.



Il suffit ensuite de choisir votre guichet d'authentification.

ministère éducation nationale

Choisissez votre guichet d'authentification

Academie Lyon

Valider

Il vous faudra accepter les conditions générales d'utilisation de Tribu.

Conditions générales d'utilisation des espaces collaboratifs Tribu

L'application Tribu est ouverte à tous et à toutes. Tous les utilisateurs sont invités à s'y exprimer librement dans le respect des opinions et des droits de chacun. Un propriétaire d'espace doit obligatoirement être un agent titulaire du MEN* et posséder une adresse mail en prenom.nom@ac-académie.fr ou prenom.nom@education.gouv.fr valide**.

Le Pôle FOAD peut refuser une demande de création d'un espace lorsque :

- Le nom de l'espace ne correspond pas à la description
- La description est absente ou pas suffisamment claire,
- Les noms d'espace sont, par exemple « espace de tests, essai, espace collaboratif, Mon espace perso... »
- S'il s'agit d'espace de stockage ou d'espace personnel.
- Si le demandeur n'appartient pas au MEN*

Les propriétaires et les administrateurs d'espace s'engagent :

- À créer des comptes uniquement individuel et nominatif
- A supprimer les comptes fonctionnels ou génériques.
- A ne pas demander de comptes externes pour un agent ayant une adresse professionnelle au MEN*.

Conditions générales d'utilisation des espaces collaboratifs Tribu

L'application Tribu est ouverte à tous et à toutes. Tous les utilisateurs sont invités à s'y exprimer librement dans le respect des opinions et des droits de chacun. Un propriétaire d'espace doit obligatoirement être un agent titulaire du MEN* et posséder une adresse mail en prenom.nom@ac-académie.fr ou prenom.nom@education.gouv.fr valide**.

Le Pôle FOAD peut refuser une demande de création d'un espace lorsque :

- Le nom de l'espace ne correspond pas à la description
- La description est absente ou pas suffisamment claire,
- Les noms d'espace sont, par exemple « espace de tests, essai, espace collaboratif, Mon espace perso... »
- S'il s'agit d'espace de stockage ou d'espace personnel.
- Si le demandeur n'appartient pas au MEN*

Les propriétaires et les administrateurs d'espace s'engagent :

- À créer des comptes uniquement individuel et nominatif
- A supprimer les comptes fonctionnels ou génériques.
- A ne pas demander de comptes externes pour un agent ayant une adresse professionnelle au MEN*.

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation

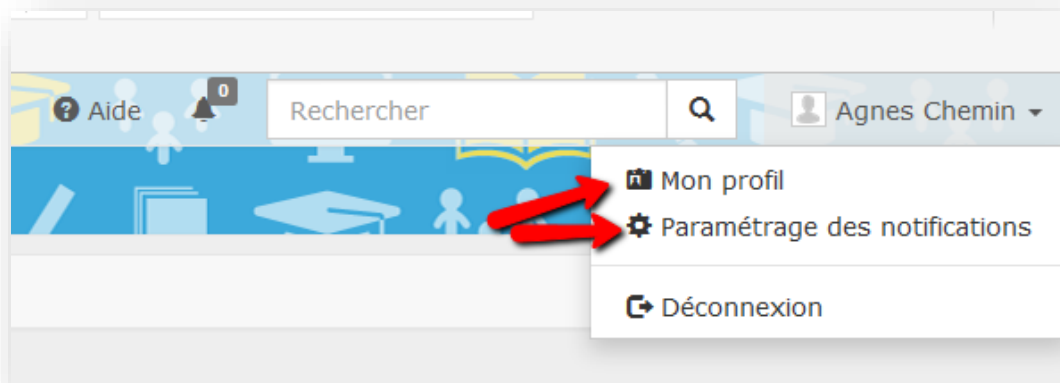
Faire défiler avec l'ascenseur situé le plus à droite

Vous accédez alors à votre espace collaboratif.



Paramétrage

Vous pouvez compléter votre profil et paramétrer vos notifications.



Il est important de garder les notifications actives.

